

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE**

1) Organisme acheteur Identification de la collectivité :

COMMUNE DE 54360 BLAINVILLE SUR L'EAU

2) Nature du marché :

Travaux

3) Objet du marché et lieu d'exécution des prestations :

Aménagements routiers en vue de la mise aux normes des passages piétons et arrêt de bus Avenue Pierre Sémard

4) Nombre et consistance des lots :

Le marché un lot. Se reporter au RC.

5) Mode de passation :

Marché à procédure adaptée

6) Mode d'attribution :

Suivant critères définis dans le règlement de consultation.

7) Délais :

Se reporter au RC.

8) Pièces justificatives à produire :

Se reporter au RC.

9) Date limite de réception des offres et adresse à laquelle elles doivent être transmises :

Les offres devront parvenir en Mairie 14, rue des écoles - 54 360 BLAINVILLE SUR L'EAU

Au plus tard le lundi 22 novembre à 11 heures.

10) Condition d'envoi ou de remise des plis :

Par courrier ou via la plate forme X marchés.

Se reporter au règlement de consultation.

11) Modalités d'obtention des dossiers :

Les dossiers peuvent être retirés gratuitement soit :

* Sur format papier en mairie de Blainville sur l'eau.

* Sur le lien suivant : <https://www.xmarches.fr>

12) Délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé par son offre :

120 JOURS à compter de la date limite de réception des offres.

13) Renseignements complémentaires :

Mairie de Blainville sur l'eau

M. Patrick HENRY.